

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le lundi, 26 juillet 2021 à 14h00 à la Mairie de Lamarche sous la présidence de Mme Johanne Morissette, mairesse, et à laquelle il y avait quorum légal.

SONT PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Pierrot Lessard et Michel Morin.
Mesdames les conseillères Lyne Bolduc et Sandra Girard

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Annick Lachance, secrétaire-trésorière adjointe

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 14h00 par Mme Johanne Morissette, mairesse

182-07-21 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Pierrot Lessard
APPUYÉ PAR madame la conseillère Lyne Bolduc
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que lu par Mme Johanne Morissette, mairesse.

1.Mot de bienvenue

2.Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.Résolutions

3.1. Adjudications du contrat « Réfection de la rue principale-100 mètres » dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 »

4.Période de questions

5.Levée de l'assemblée

3. RÉSOLUTIONS

183-07-21 3.1. ADJUDICATION « RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE - 100 MÈTRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TECQ 2019-2023 »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lamarche a procédé à un appel d'offres public pour des travaux de réfection de la rue Principale sur une longueur de 100 mètres dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie a établi l'estimation des coûts de ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) entreprises ont déposé une soumission dont le résultat est présenté au tableau qui suit ;

Entreprises	Montant (taxes incluses)
Transport Dany Gagnon	289 928.58\$
Siderco Inc.	383 930.27\$
Paul Pedneault Inc.	458 692.53 \$
Excavations G. Larouche	351 823.50\$
Rosario Martel	378 641.42\$

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Michel Morin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Pierrot Lessard
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de réfection de la rue Principale au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Transport Dany Gagnon, tel que recommandé par le service d'ingénierie de WSP, au montant de 289 928.58\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

184-07-21 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Girard

QUE la séance soit levée. Il est 14h03.

Nous soussignées, Mme Johanne Morissette, mairesse de la municipalité de Lamarche et Mme Annick Lachance, secrétaire trésorière adjointe ayant signées le présent procès-verbal, reconnaissons et considérons avoir signé toutes les résolutions qu'y sont contenues.

Madame Johanne Morissette, mairesse

Mme Annick Lachance, secrétaire-trésorière adjointe